



Candriam Diversified Futures Candriam Index Arbitrage Fonds Communs de Placement de droit français

ci-après les « OPC »

Avis Financier

Mise en œuvre d'un mécanisme de gestion de la liquidité : plafonnement des rachats

Nous vous informons que Candriam a décidé, qu'à compter du **11 Décembre 2023**, seront mis en œuvre, sur l'ensemble des OPC sous rubrique, un mécanisme de gestion de la liquidité : le plafonnement des rachats (connu sous le nom de « Gates »).

Ce mécanisme permet d'étaler temporairement les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives (VL), dès lors qu'elles excèdent un certain niveau objectivement préétabli.

La mise en place de ce mécanisme garantit la gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs/actionnaires ; ainsi qu'un traitement égalitaire des ordres effectués par les porteurs/actionnaires concernés.

Le plafonnement des rachats pourra être déclenché par la société de gestion lorsqu'un seuil indiqué en pourcentage de l'actif net et tel que mentionné dans le prospectus de l'OPC est atteint. Lorsque les demandes de rachat excèdent ce seuil de déclenchement, et si les conditions de liquidité le permettent, la société de gestion peut cependant décider d'honorer les demandes de rachat au-delà dudit seuil, et exécuter ainsi partiellement ou totalement les ordres qui pourraient être bloqués.

Les demandes de rachat non exécutées sur une valeur liquidative seront automatiquement reportées sur la prochaine date de centralisation et non annulées.

La durée maximale d'application du dispositif de plafonnement des rachats est prévue dans les documents règlementaires de l'OPC.

Pour plus d'information sur le mécanisme et le déclenchement des Gates, nous vous remercions de bien vouloir vous référer aux documents règlementaires de l'OPC concerné.

Les autres caractéristiques des OPC demeurent inchangées.

Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part, et n'a aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque de vos supports de placement.

Ces modifications ne nécessitent pas l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Candriam – Succursale française

40, rue Washington
F-75408 Paris Cedex 08

T : +33 1 53 93 40 00
F : +33 1 45 63 31 04
www.candriam.com

RCS Paris B 912.029.899
Siret : 912 029 899 00024
TVA intracommunautaire FR 39912029899. APE : 6630Z

Le prospectus, les feuilles d'information de base, le règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels des OPC sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès du représentant et agent payeur en Suisse.

Représentant en Suisse :

CACEIS (Switzerland) SA
Route de Signy 35
CH-1260 Nyon

Service de paiement en Suisse :

CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse
Route de Signy, 35
CH-1260 Nyon

